

Kerval analyse le contenu de nos poubelles

Le syndicat de valorisation des déchets réalise une étude des ordures ménagères. Chaque jour, les déchets mis dans des sacs noirs sont prélevés et leur contenu est examiné.

Pourquoi ? Comment ?

Le syndicat Kerval Centre Armor lance sa première étude sur la composition de nos ordures ménagères. « L'objectif est de connaître ce qui est encore dans les poubelles et qui ne devrait pas l'être, compte tenu des filières de valorisation mises en place », explique Yann Le Bris, technicien.

Kerval couvre aujourd'hui 151 communes des Côtes-d'Armor, de cinq collectivités : Saint-Brieuc-Armor agglomération, Lamballe Terre et Mer, Loudéac communauté, Leff Armor communauté et Dinan agglo.

Comment se déroule l'étude ?

Depuis le 15 janvier et jusqu'à ce lundi, 120 kg de sacs noirs sont prélevés chaque jour dans une tournée de ramassage. Cet échantillon est acheminé au centre de Launay-Lantic, où une équipe de l'entreprise d'insertion Retrilog le passe au crible. Huit salariés trient les déchets, à la main, selon une cinquantaine de catégories : verre coloré, verre blanc, bouteilles en plastique, films en plastique, barquettes, déchets d'activités de soin, boîtes de conserve, restes de repas, etc. Chaque catégorie est ensuite pesée et répertoriée.

L'opération sera renouvelée en juillet 2024, afin de comparer les effets de la saisonnalité. Cinquante tournées seront ainsi examinées.

Quels sont les premiers enseignements ?

Il apparaît déjà que 40 % du contenu d'une poubelle sont composés de déchets alimentaires : restes de repas, épiluchures, produits périmés, etc. Pourtant, depuis le 1^{er} jan-



Une délégation de Dinan agglomération s'est déplacée sur le site Kerval de Launay-Lantic, afin de se rendre compte de l'opération de caractérisation des ordures ménagères.

PHOTO : OUEST-FRANCE

vier 2024, ces biodéchets fermentescibles ne doivent plus être jetés, mais triés à la source pour être valorisés en compostage. L'obligation est visiblement loin d'être respectée.

Qu'en est-il des emballages plastiques ?

Là aussi, il y a encore beaucoup à faire. Les bouteilles en plastique ne composent que 1,4 % des poubelles exa-

minées, signe que leur tri, déjà ancien, est bien intégré dans les pratiques des Costarmoricains. Cependant, les emballages plastiques (films, plastiques souples, pots de yaourts, barquettes...) représentent encore 8 % des ordures ménagères, malgré l'extension des consignes de tri à tout type d'emballage, depuis janvier 2023 : « Une perte financière. »

Quels sont les enjeux ?

Pour les intercommunalités, il s'agit de connaître l'évolution et la composition des poubelles. « Cela va permettre d'évaluer et d'adapter les actions menées pour la prévention et la valorisation des déchets et de connaître l'influence de la typologie de l'habitat », explique Laura Hervé, de Dinan

agglo. On voit que sur les biodéchets, il y a un vrai chantier à lancer. » Dinan agglo va ainsi créer 70 nouvelles aires de compostage collectif dans les cinq ans à venir.

Et pour Kerval ?

L'important gisement de déchets encore valorisables est à prendre en compte dans son futur schéma de traitement des ordures ménagères. L'unité de compostage de Launay-Lantic doit fermer en 2027 et le remplacement de l'usine d'incinération de Planguenoual est prévu pour 2028, alors que le tonnage d'ordures ménagères diminue et celui de tri stagne.

Emmanuelle MÉTIVIER.

40

Selon les premiers résultats des analyses, il apparaît déjà que 40 % du contenu d'une poubelle sont composés de déchets alimentaires : restes de repas, épiluchures, produits périmés... Pourtant, depuis le 1^{er} janvier, ces biodéchets fermentescibles ne doivent plus être jetés, mais triés à la source pour être valorisés en compostage.